



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D5 - Opération Octobre rose 2024 - Convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer de la Charente-Maritime

Date de convocation : 20 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Julien SARRAZIN, Arthur AUGER, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Myriam DEBARGE à Cyril CHAPPET ; Médéric DIRAISON à Jean MOUTARDE ; Natacha MICHEL à Marylène JAUNEAU

Absents excusés : 4

Houria LADJAL ; Hénoc'h CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Pierre-Michel MARCH

Absent : 1

Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Anne-Marie BREDECHE

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D5 - Opération Octobre rose - Convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime

Rapporteur : Mme Jocelyne PELETTE

Depuis plusieurs années, la Commune de Saint-Jean-d'Angély s'associe à la campagne de prévention du cancer du sein à travers l'opération Octobre rose en partenariat avec la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime.

Cet événement récurrent vise à renforcer la sensibilisation du grand public à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein.

C'est également une occasion de réunir des fonds au profit de la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime pour financer ses actions :

- de recherche en cancérologie ;
- d'aide aux personnes malades ;
- de prévention des cancers.

Cette année encore, la Ville de Saint-Jean-d'Angély réunit plusieurs partenaires autour de cette cause et accompagne la mise en œuvre de nombreux événements tout au long du mois d'octobre.

Les fonds ainsi collectés par les partenaires seront reversés à la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime. Ce partenariat fait l'objet d'une convention avec le Comité 17 de la Ligue afin de formaliser et valoriser ce collectif Octobre rose angérien.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Mme la Maire à signer la convention ci-jointe.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de Mme le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (24) :

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0



Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.